***acte certifié exécutoire*,**
transmis en Préfecture le 11 octobre 2018
affiché ou publié le jeudi 11 octobre 2018
identifiant de télétransmission *073-200069110-20180927-lmc1H21314H1-DE*
identifiant unique de l'acte *lmc1H21314H1*

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 148-18 C

Objet : ***RS - Création de poste dans le cadre de la compétence activités de sport et loisirs de montagne***

• date de convocation le 21 septembre 2018 **• nombre de conseillers en exercice : 82**

***L'an deux mille dix-huit*, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze**, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Jacqueline Rol
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Christophe Richel

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10
de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

• conseillers excusés : 9
Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Bernadette Laclais - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération ***n° 148-18 C***

objet ***RS - Création de poste dans le cadre de la compétence activités de sport et loisirs de montagne***

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que par délibération n° 135-18 C du 19 juillet 2018, le Conseil communautaire a lancé une procédure de révision statutaire pour étendre la compétence de Grand Chambéry relative aux activités de sports et de loisirs de montagne au territoire des Aillons-Margériaz.

Cette compétence était précédemment exercée par le syndicat d'aménagement et de gestion d'Aillons-Margériaz (SAGAM), syndicat intercommunal à vocation unique composé des communes d'Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux et Sainte-Reine.

Ce transfert de compétence emporte le transfert de plein droit des fonctionnaires et agents non titulaires qui remplissent en totalité leurs fonctions dans le service chargé de sa mise en œuvre. Seul un agent était employé par le SAGAM.

Il convient donc de créer le poste permanent correspondant. Ce poste sera supprimé du tableau des effectifs de Grand Chambéry à compter du transfert de la compétence relative aux activités de sports et de loisirs de montagne au Syndicat mixte des stations des Bauges.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-4-1,

Vu les crédits prévus au budget 2018, chapitre 012,

Vu la délibération n° 135-18 C du 19 juillet 2018 relative à la modification de la compétence relative aux activités de sports et de loisirs de montagne,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 12 heures hebdomadaires,

Article 2 : précise que cette création de poste permanent prend effet à compter de la date à laquelle l'arrêté préfectoral portant modification des statuts de Grand Chambéry devient exécutoire,

Article 3 : précise que ce poste sera supprimé à la date du transfert de la compétence relative aux activités de sports et de loisirs de montagne au Syndicat mixte des stations des Bauges,

Article 4 : modifie, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont Temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		6	
Attaché hors classe		1	
Attaché principal		12	
Attaché		32	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	8	
Rédacteur principal de 2ème classe		10	
Rédacteur		16	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	15	
Adjoint administratif principal de 2ème classe		19	1 TNC 34%
Adjoint administratif		18	
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef		4	
Ingénieur principal		24	
Ingénieur		19	
Technicien principal de 1ère classe	B	16	
Technicien principal de 2ème classe		21	1 TNC 50%
Technicien		17	
Agent de maîtrise principal	C	22	
Agent de maîtrise		19	
Adjoint technique principal de 1ère classe		72	
Adjoint technique principal de 2ème classe		46	
Adjoint technique		67	1 TNC 50%
FILIERE MEDICO TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80%
Infirmière de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	5	1 TNC 70%
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe		3	1 TNC 70%
Agent social principal de 2ème classe		2	2 TNC 80%
Agent social		4	3 TNC 80%

FILIERE ANIMATION			
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80%
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	1	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe		8	
Educateur des activités physiques et sportives		8	1 TNC 50%
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Total		510	

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 148-18 C

Objet de l'acte :	RS - Création de poste dans le cadre de la compétence activités de sport et loisirs de montagne
Thème Préfecture :	4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois
Date de l'acte :	27 septembre 2018
Annexe :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21314H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21314H1

Date de transmission en Préfecture :	11 octobre 2018
Date de réception en Préfecture :	11 octobre 2018